

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 22 février 2022 à 18h00, au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération 1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents: (T = Titulaire; S= Suppléant(e) votant,)

3 4 5 6 7	AIX-LES-BAINS AIX-LES-BAINS AIX-LES-BAINS AIX-LES-BAINS AIX-LES-BAINS AIX-LES-BAINS	T T T T T	Marina FERRARI Michel FRUGIER André GIMENEZ	Pouvoir de Lucie DAL PALU
	AIX-LES-BAINS AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE Christophe MOIROUD	Pouvoir de Philippe DA SILVA LOPES Arrivé après la 3 ^{ème} délibération
	AIX-LES-BAINS	Ť	Sophie PETIT GUILLAUME	Anve apres la o deliberation
	AIX-LES-BAINS	Т	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Philippe LAURENT
	AIX-LES-BAINS	Т	Jean-Marc VIAL	
	BOURDEAU	S	Michel ARDOUVIN	
	LE BOURGET DU LAC	Ţ	Nicolas MERCAT	
	LE BOURGET DU LAC BRISON SAINT INNOCENT	T T	Edouard SIMONIAN	Device de Marido e MACCONINIAT
	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	÷	Jean-Claude CROZE Bruno MORIN	Pouvoir de Marthe MASSONNAT
	DRUMETTAZ-CLARAFOND	Ť	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
	ENTRELACS	Ť	Jean-François BRAISSAND	1 odvon de Nathalie i ONTAINE
	ENTRELACS	Т	Claire COCHET	
21	ENTRELACS	Т	Gaëlle GERBELOT	
	ENTRELACS	Т	Jean-Marc GUIGUE	Arrivé après la 3 ^{ème} délibération
	ENTRELACS		Yves GRANGE	·
24	GRESY-SUR-AIX	Т		
	GRESY-SUR-AIX	T	Patrick POURCHASSE	Pouvoir de Colette PIGNIER
	GRESY-SUR-AIX	T		
	LE MONTCEL MOTZ	S T	Clarence APPELL	
	MOUXY		Daniel CLERC	Device de Orde de DAMANNE
	ONTEX	Ť	Laurent FILIPPI Jacques CURTILLET	Pouvoir de Catherine RAVANNE
	PUGNY CHATENOD	Ť	Bruno CROUZEVIALLE	Départ après la 41 ^{ème} délibération
	RUFFIEUX	Ť		Départ après la 36ème délibération
	SAINT OFFENGE	Ť	Bernard GELLOZ	Depart apres la 50 deliberation
34	SAINT OURS	Ť	Louis ALLARD	Arrivé après la 3ème délibération
				Départ après la 36ème délibération
	SAINT PIERRE DE CURTILLE	Т	Gérard DILLENSCHNEIDER	•
	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Brigitte TOUGNE-PICAZO	
	TRESSERVE	Т	Jean-Claude LOISEAU	
	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	Départ après la 40ème délibération
	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	Diametria
	VOGLANS VOGLANS	T	Martine BERNON	Départ après la 35 ^{ème} délibération
43	VOGLANS	Ŧ	Yves MERCIER	

23 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS AIX-LES-BAINS TRESSERVE Isabelle MOREAUX-JOUANNET

Esther POTIN
Christian ROUSSEL

Autres présents non-votants :

Olivier BERLIOUX Frédéric GIMOND Olivier VERDENAL

Estelle COSTA de BEAUREGARD

Directeur de cabinet Directeur général des services

Directeur financier

Directeur financier

Responsable juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15 février 2022, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 51 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants, et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance avec 40 présents et 47 votants. Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N°: 40 Année: 2022 Exécutoire le : 0 1 MARS 2022 Affichée le : 0 1 MARS 2022 Visée le :

0 1 MARS 2022

DEPLACEMENTS Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE) 2022

Monsieur le Président rappelle que depuis 2018, Grand Lac a mis en place une aide à l'achat pour les particuliers qui souhaiteraient acquérir un VAE (délibérations du conseil communautaire du 27 septembre 2018, du 20 juin 2019, du 4 février 2020 et 23 mars 2021).

Les enveloppes allouées pour 2018 à 2021 étaient respectivement de 120 000 € en 2018, 170 000 € en 2019, 220 000 en 2020 et 170 000 € en 2021, suite à l'engouement exceptionnel envers le vélo. Au total, ces aides additionnées à celles mises en place par plusieurs communes du territoire (21 communes partenaires en 2021) ont permis l'acquisition de 4 854 VAE sur notre territoire (850 en 2021), permettant d'atteindre un excellent taux d'équipement, soit 37 VAE/1 000 habitants et 6 fois plus que la moyenne nationale (6 VAE/1 000 habitants).

Cette situation fait que nous ne constatons plus de listes d'attente pour l'attribution des aides, cela témoignant de l'atteinte d'un plafond de la demande, avant une possible décrue.

Pour l'année 2022, il est ainsi proposé un budget de 120 000 € (170 000 € en 2021), avec un montant d'une aide à l'achat de 150 € par fover (200 € en 2021). Ce dispositif permet d'aider à l'acquisition de plus de 800 VAE.

Concernant les vélos cargos électriques (VAE permettant de transporter des enfants et/ou un chargement), une aide de 400 € sera accordée.

Le dispositif reste le même qu'en 2020 et 2021, c'est-à-dire une prise de rendez-vous à Vélodéa ou dans les antennes Grand Lac (Maison France Service). Les bons sont distribués jusqu'à épuisement du budget.

Les crédits sont inscrits au budget transport 2022, sur la section de fonctionnement, au programme 3554, chapitre 65.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- APPROUVE le montant lié au dispositif d'attribution de l'aide à l'achat de VAE en 2022.
- AUTORISE Monsieur le président ou son représentant à attribuer les aides précitées.

Délégués en exercice : 67

Présents et représentés : 47

Votants: 47

Pour: 47 Contre: 0

Abstentions: 0

Blancs: 0

Aix-les-Bains, le 22 février 2022

sident. Ren d BERETTI

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE) 2022

Date de transmission de l'acte : 01/03/2022

Date de réception de l'accusé de 01/03/2022

réception:

Numéro de l'acte : d4074 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte: 073-200068674-20220222-d4074-DE

Date de décision: 22/02/2022

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes

8.7. Transports